

COMMUNIQUE DE PRESSE

« GASCOGNE 2016 »

Exercice d'assistance à navire en difficulté et lutte contre une pollution maritime par hydrocarbure dans le golfe de Gascogne

Les 24 et 25 mai 2016, dans le cadre du dispositif ORSEC maritime, la préfecture maritime de l'Atlantique organise un exercice majeur d'assistance à navire en difficulté (ANED) et de lutte contre une pollution maritime par hydrocarbure (POLMAR) dans le golfe de Gascogne et le long de la façade maritime Atlantique.

Baptisé « GASCOGNE 2016 », cet exercice, prévu depuis le mois de septembre 2015, débutera le 24 mai après une collision fictive entre deux bâtiments de commerce à l'ouvert de la Loire. Un navire affrété pour l'exercice, fera l'objet d'une assistance en mer et sera conduit au port de Saint-Nazaire en fin de journée.

Pour le volet POLMAR, l'exercice se poursuivra le 25 mai au large du littoral aquitain (à la limite des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques). Dans la continuité de l'exercice en mer, la préfecture des Landes organise en lien avec les communes de Capbreton et de Soorts-Hossegor un exercice théorique simulant l'arrivée de pollution à terre.

Cet exercice est réalisé en coordination avec la préfecture de la zone de défense et de sécurité « Ouest », la préfecture de la zone de défense et de sécurité « Sud-Ouest », la préfecture de la Loire-Atlantique, la préfecture des Landes et la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

« GASCOGNE 2016 » mobilisera environ 400 personnes, une cinquantaine d'entités (administrations, associations et entreprises) et près d'une trentaine de moyens nautiques et aériens, étatiques et privés. Pour le volet POLMAR, il permettra notamment de collaborer avec la SASEMAR (Société Etatique de sauvetage et de sécurité maritime en Espagne) et l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM). Des professionnels de la pêche seront également impliqués.

L'objectif principal de cet exercice est d'entraîner les différents acteurs de l'Etat, partenaires publics et privés à coordonner leurs actions lors d'une crise complexe. Il permettra notamment d'intégrer à la gestion de crise les problématiques et contraintes de l'interface terre-mer lors de l'accueil d'un navire en difficulté dans un port refuge et lors d'une opération de lutte contre une pollution maritime par hydrocarbure en mer et sur la côte.

Contacts

Préfecture des Landes : service communication

Antony Merle : 05 58 06 58 64 – 06 84 25 99 61

antony.merle@landes.gouv.fr

Joëlle Meurisse : 05 58 06 72 49 – 06 32 63 68 82

Joelle.meurisse@landes.gouv.fr

Préfecture maritime de l'Atlantique : service communication

PM Peschel : 02 98 22 04 37

yohann.peschel@intradef.gouv.fr